Le fait est que les libéraux n'ont pas modifié leur politique sur le gel des armes nucléaires. Ils se sont donné beaucoup de mal l'autre jour afin de donner l'impression qu'ils étaient en faveur du gel des armes nucléaires en proposant un amendement qui aurait amputé notre motion de la partie qui en aurait fait une recommandation concrète. Les partisans du gel des armes nucléaires qui ne sont pas convaincus que les libéraux sont toujours contre le gel sont mûrs pour l'examen psychiatrique.

[Français]

# L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE

ON DEMANDE DE PROLONGER LES DATES D'ÉCHÉANCE DE CERTAINS PROGRAMMES SPÉCIAUX DE SUBVENTIONS

Mme Lise Bourgault (Argenteuil-Papineau): Monsieur le Président, l'Année internationale de la jeunesse débutera officiellement en 1985. Malheureusement, beaucoup d'organismes sans but lucratif et des groupes de jeunes ne pourront faire valoir leurs projets, faute d'avoir obtenu, dans un délai convenable, l'information sur les programmes spéciaux de subventions.

Monsieur le Président, nos prédécesseurs n'ont pas su donner l'importance nécessaire à cette manifestation mondiale, qui vise à redonner aux jeunes un droit de parole et de participation à la vie économique, sociale et politique de nos sociétés. Comment ne pas se rappeler que le précédent gouvernement a toujours négligé la jeunesse, qu'il n'a rien fait pour réduire le taux de chômage, ainsi que pour appuyer les programmes de formation et les initiatives de nos jeunes Canadiens?

Monsieur le Président, le manque de cohérence du précédent gouvernement dans ses politiques et ses programmes pour la jeunesse doit être dénoncé. Je demande donc que notre gouvernement tente, dans la mesure du possible, de corriger les erreurs du précédent gouvernement en prolongeant les dates d'échéance de certains programmes spéciaux de subventions dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse.

[Traduction]

### LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

LA FERMETURE DE LA STATION DE GANDER (T.-N.)

M. George Baker (Gander-Twillingate): Monsieur le Président, les compressions annoncées hier dans le cadre de la politique gouvernementale vont enlever toute sa vigueur à la société Radio-Canada.

Ce n'est pas le service d'information si bien mis en valeur qui est la raison d'être de cette société. C'est parce qu'elle encourage l'expression de notre identité culturelle et parce qu'elle offre, grâce à ses studios locaux, l'occasion aux Canadiens de participer à la vie culturelle.

# Article 21 du Règlement

Radio-Canada a annoncé qu'elle fermait sa station CGB de Gander, à Terre-Neuve, l'une des plus importantes qu'elle exploite dans cette province. C'est elle qui a la meilleure cote d'écoute de toutes les stations de Radio-Canada au pays. Cette fermeture est inutile et elle est indéfendable sur le plan économique.

Je voudrais que le ministre des Communications (M. Masse) use des pouvoirs qui lui ont été conférés aux termes de la Loi sur la radiodiffusion pour renverser cette décision. Le gouvernement force Radio-Canada, non pas à faire des économies, mais à tailler à coups de hache dans ses services.

Pendant les dernières élections, le premier ministre (M. Mulroney) a fait étalage d'un snobisme à rebours en critiquant tout ce que faisait Radio-Canada. Pareille attitude ne justifie pas ensuite qu'il prenne des mesures aussi irrationnelles et aussi cruelles que la fermeture de CGB à Gander, notamment.

Obsédé par les déficits, le gouvernement est en train de dégrader les gens, l'environnement, l'économie et maintenant notre patrimoine culturel.

## LES FINANCES

### LA TAILLE DE LA DETTE NATIONALE

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Monsieur le Président, nul doute qu'un nombre croissant de Canadiens s'inquiètent vivement de l'importance de la dette nationale. Bien que la dette officielle ait été évaluée à 190 milliards, cette somme ne comprend pas la dette accumulée de toutes les sociétés fédérales de la Couronne qui s'élève à une soixantaine de milliards ni les quelques 50 milliards que totalisent les cotisations recueillies par le gouvernement pour le Régime de pensions du Canada, la caisse de pension de la Fonction publique, la caisse de pension des Forces armées et celle de la Gendarmerie Royale. Les cotisations aux caisses de pension sont versées aux recettes générales que les gouvernements dépensent pour acquitter les comptes courants.

• (1415)

Somme toute, monsieur le Président, notre dette nationale s'élève en réalité à environ 300 milliards de dollars.

Notre gouvernement a malheureusement hérité de cette dette du gouvernement précédent.

En raison de cette énorme dette, tous les Canadiens ont été invités à affronter le problème, à se sacrifier et à collaborer généreusement pour permettre au Canada de s'extirper de ce bourbier économique pour jouir à nouveau du plein emploi et favoriser la croissance économique.

Par conséquent, monsieur le Président, il est indispensable que nous nous efforcions de faire les changements et les sacrifices nécessaires pour réduire cette dette si nous voulons assurer la survie du Canada.